

attestent l'étendue de ses connaissances et constituent un monument scientifique de premier ordre. Ses qualités morales étaient d'ailleurs à la hauteur de sa science.

Il faudrait enfin nommer tous ceux qui, en même temps que de Rossi et après lui, se sont voués à l'étude des antiquités chrétiennes. La liste en serait longue. Je ne chercherai pas à la dresser : comment le faire sans oublier personne ? Mais je tiens à rappeler au moins les noms de mes deux chers compagnons d'études, Armellini et Stevenson, travailleurs infatigables, archéologues de grand mérite, prématurément enlevés par la mort. Il est désirable qu'ils aient de nombreux imitateurs : les catacombes n'ont pas livré tous leurs secrets, même après les découvertes du savant de génie qui a été appelé à bon droit « constitutor rei antiquariae christianae ».



## LIVRE PREMIER.

L'Église et l'Empire romain .

pendant les quatre premiers siècles.

## Chapitre premier.

### INTRODUCTION DU CHRISTIANISME A ROME.

LES chrétiens, confondus à l'origine avec les Juifs, profitèrent d'abord de la liberté dont ceux-ci jouissaient pour l'exercice de leur culte, et vécurent, comme dit Tertullien, à l'ombre de la Synagogue, « quasi sub umbraculo religionis insignissimae certe licitae » (1).

Les premières relations des Romains avec les Juifs avaient commencé au temps des Machabées (2). L'an 64 avant JÉSUS-CHRIST, Pompée réduisit en province romaine le royaume des Séleucides, la Syrie, et emmena à Rome le roi de Judée, Aristobule, qu'il remplaça par Hyrcan. Plusieurs autres Juifs vinrent à sa suite, l'an 62 ou 63 avant JÉSUS-CHRIST; une vraie communauté israélite se trouva formée. Peu de temps après, Hérode reçut d'Antoine le trône de Jérusalem. Sous son règne, l'émigration juive continua, assez nombreuse pour que Cicéron (3) pût parler de la « multitudo Judaeorum ». César leur fut favorable; aussi pleurèrent-ils sa mort; ils accompagnèrent son cadavre, rapporte Suétone (4), jusqu'au Forum, où il fut brûlé, et veillèrent même, plusieurs nuits de suite, autour de ses cendres. Tranquilles encore sous Auguste, ils furent chassés par l'édit de Tibère qui interdit les cultes orientaux: « Externas cerimonias, Aegyptios Judaicosque ritus compescuit » (5). Mais ils revinrent après lui, surtout lorsque Philon visita Caligula. Claude les expulsa de nouveau: « Judaeos, impulsore Chresto assidue tumultuantes, urbe expulit » (6). Voilà une première allusion aux chrétiens. Car le

1. *Apol.*, 21.

2. *I Machab.*, VIII.

3. *Pro Flacco*.

4. *Caesar*, 84.

5. Suétone, *Tiber.*, 36.

6. Suétone, *Claud.*, 25. Cf. Fouard, *S. Pierre*, c. XIV.

Chrestus dont parle Suétone, n'est pas, comme l'a prétendu M. Duruy (1), quelque Grec converti au judaïsme, dont les agissements auraient troublé l'ordre dans la communauté. « Chrestus » est une corruption de « Christus » : on l'a retrouvé dans quelques inscriptions, aussi bien que « Chrestiani » pour « Christiani ». Le nom des chrétiens était déjà connu ; une main païenne l'a tracé, pour le railler, sur les murs de Pompéi : « Audi chrestianos saevos olores » (2).

Après le siège de Jérusalem, beaucoup de Juifs suivirent le vainqueur et vinrent grossir la colonie établie à Rome. A la fin du I<sup>er</sup> siècle, ils avaient pour leurs réunions religieuses une synagogue, présidée par un « archisynagogus », et un « synedrium » pour les affaires civiles. Leurs habitations étaient réparties dans trois quartiers : au Transtévère, près de la Porta Portese, c'était leur centre le plus ancien ; près de la Porte Capène, entre le Coelius et l'Aventin ; enfin sur l'Esquilin, près de Ste-Marie-Majeure. Trois cimetières étaient en relation avec ces trois quartiers. Bosio a encore pu voir celui du Transtévère, oublié après lui ; il en a même laissé une description (3). Il se trouvait au premier mille de la voie de Porto, près du cimetière des Sts-Abdon et Sennen, sous la colline appelée aujourd'hui Monte Verde. Au quartier de la Porte Capène se rattachait le cimetière de la voie Appienne, découvert en 1867, dans la vigna Randanini, en face de St-Sébastien ; on y voit plusieurs inscriptions en latin et en grec, et même quelques peintures. Le troisième cimetière, en relation avec la « Synagoga Siburensium », est situé sur la voie Labicane, au delà de la Porte Majeure ; les ruines le rendent maintenant inaccessible (4). Ces cimetières présentent de grandes analogies avec les anciens cimetières chrétiens, les uns et les autres dérivant d'un même type de sépultures, celui qui était usité en Orient.

1. *Hist. des Romains*, IV, p. 406.

2. Cf. de Rossi, *Bullettino d'archeologia cristiana*, 1864, p. 69-72, 92-93 ; 1873, p. 21.

3. Ce cimetière a été retrouvé par hasard au mois d'octobre 1904.

4. Cf. O. Marucchi, *Di un nuovo cimitero giudaico scoperto sulla via labicana*, dans les *Atti della pont. accademia rom. d'archeologia*, 1887.

La foi chrétienne fut annoncée d'abord au milieu de cette communauté juive. Ses premiers prédicateurs furent probablement des soldats de la « Cohors italica civium romanorum voluntariorum ». Ce corps, dans lequel s'enrôlaient les Romains qui voulaient suivre la carrière militaire, résidait à Césarée, près du gouverneur de la Palestine. Le centurion Corneille, dont parlent les *Actes des Apôtres* (1), en faisait partie. Il est vraisemblable que plusieurs soldats imitèrent leur chef, et après leur conversion retournèrent à Rome porter la bonne nouvelle.

Saint Pierre lui-même devait bientôt arriver dans la capitale de l'Empire (2).

Il semble que l'apôtre soit venu deux fois à Rome. Son premier séjour aurait eu lieu sous Claude, entre les années 41 et 44 (3), et se serait prolongé jusqu'à la publication de l'édit de ce prince contre les Juifs (49). En 50, Pierre présida l'assemblée apostolique de Jérusalem. Il revint à Rome vers l'an 64 ; certainement il n'y était pas à l'époque du voyage de S. Paul en 61.

Si ces dates ne sont pas absolument incontestables, le fait principal du moins, celui de la venue de S. Pierre à Rome, est un fait historique, susceptible d'une démonstration rigoureuse et scientifique. Il est vrai que plusieurs critiques, surtout protestants, l'ont nié ; mais on ne peut le rejeter sans mettre en doute les faits les mieux prouvés de l'histoire romaine.

Le plus ancien témoignage qui le confirme est la lettre de S. Clément aux Corinthiens. Cette lettre, signalée par Eusèbe (4), était perdue ; Patritius Junius la découvrit dans un manuscrit du V<sup>e</sup> siècle, le *Codex Alexandrinus* de Londres, et la publia en 1633. Mais le texte était incomplet. En 1875,

1. *Act.*, x.

2. Cf. O. Marucchi, *Le memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo nella città di Roma*, Roma, 1894 ; et 2<sup>e</sup> édition augmentée, 1903, *S. Pietro e S. Paolo in Roma* ; — Duchesne, *Les origines chrétiennes*, c. VII ; — de Smedt, *Dissertat. sel.*, diss. 1, De Rom. S. Petri pontificatu ; — P. Martin, *S. Pierre, sa venue et son martyre à Rome*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XIII, p. 5 sq. ; t. XV, p. 5 sq. ; t. XVIII, p. 202 sq.

3. S. Jérôme dans son remaniement latin de la *Chronique* d'Eusèbe (*P. L.*, t. XXVII, col. 578).

4. Eusèbe, V, 6 (*P. G.*, t. XX, col. 445).

l'évêque grec orthodoxe Bryennios le retrouva complet dans le même manuscrit du XI<sup>e</sup> siècle qui renfermait la *Διδαχὴ τῶν δώδεκα Ἀποστόλων* (1). Cette lettre a été écrite en 96 ou 97. S. Clément y rappelle la mort des deux apôtres Pierre et Paul et unit leur souvenir à celui des nombreux élus qui ont donné un grand exemple de courage « ἐν ἡμῖν, au milieu de nous » (2); or la mort de S. Paul à Rome était un fait avéré : il y a donc là par rapport à S. Pierre, sinon une affirmation directe, au moins une allusion importante.

Nous en trouvons une semblable dans la lettre de S. Ignace d'Antioche qui, écrivant aux Romains, les prie de ne pas intercéder pour lui auprès de l'empereur, et ajoute : « Je vous supplie, je ne commande pas comme Pierre et Paul : ils étaient apôtres, je ne suis qu'un esclave » (3).

A partir du II<sup>e</sup> siècle, les témoignages sont plus explicites. C'est d'abord celui de S. Irénée, disciple de S. Polycarpe, qui lui-même l'avait été de S. Jean : « Matthaëus apud Hebraeos propria eorum lingua conscriptum Evangelium edidit, dum Petrus ac Paulus Romae Christum praedicarent et Ecclesiae fundamenta jacerent » (4).

Au commencement du III<sup>e</sup> siècle, le prêtre Caius oppose aux hérétiques les tombeaux des deux apôtres : « Ego vero apostolorum tropaea possum ostendere, nam sive in Vaticanum sive ad Ostiensem viam pergere libet, occurrunt tibi tropaea eorum qui Ecclesiam illam fundaverunt » (5). On pourrait encore citer Denys de Corinthe (6), Tertullien (7), Origène (8),

1. Gebhardt-Harnack, *Clementis romani ad Corinthios quae dicuntur epistulae*, Lipsiae, 1876; Funk, *Op. patr. apost.*, t. I. Cf. Duchesne, *Les nouveaux textes de saint Clément de Rome*, dans la *Revue du monde catholique*, 1877. D. Germain Morin O. S. B. a publié, d'après un manuscrit du séminaire de Namur, une ancienne version latine de cette lettre, *S. Clementis romani ad Corinthios epistulae versio latina antiquissima*, Maredsous, 1894.

2. *I ad Cor.*, VI (P. G., t. I, col. 220).

3. *Ad Rom.*, IV (P. G., t. V, col. 689). Sur les lettres de S. Clément et de S. Ignace, cf. Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes. La littérature grecque*, I, § 4, 5; — Duchesne, *Les origines chrétiennes*, c. XII.

4. Version d'Eusèbe, *Hist. eccles.*, V, 8 (P. G., t. XX, col. 450). Cf. Cozza-Luzzi, *S. Ireneo. Dell' autorità del romano pontefice nella Chiesa*, Roma, 1896.

5. Version d'Eusèbe, *ibid.*, II, 25 (P. G., t. XX, col. 210).

6. *Ibid.*

7. *De praesc.*, 36 (P. L., t. II, col. 49).

8. Dans Eusèbe, III, 1 (P. G., t. XX, col. 216).

S. Optat de Milève (1), S. Jérôme (2), Prudence (3) et beaucoup d'autres. De fait aucune autre église n'a jamais revendiqué le tombeau de S. Pierre : ce tombeau ne pouvait pourtant manquer d'être l'objet d'une grande vénération.

Contre tous ces arguments positifs, que vaut l'argument négatif tiré par plusieurs protestants du silence des *Actes* et des *Épîtres*? Ce silence d'ailleurs est très explicable. S. Pierre ayant quitté Rome de 49 à 64, les *Actes* ne pouvaient mentionner sa présence à la même époque; S. Luc aurait eu occasion d'en parler, s'il eût continué son livre. De même, quand S. Paul écrivit l'Épître aux Romains, en 58, il ne pouvait saluer S. Pierre qui n'était pas au milieu d'eux.

Un grand nombre de monuments ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir de la venue de S. Pierre à Rome. Quelques-uns, à la vérité, sont légendaires en tout ou en partie; mais les plus importants sont certainement authentiques.

Ainsi le tombeau de l'Apôtre au Vatican a été constamment honoré : « Totius orbis veneratione celebratur », écrivait S. Jérôme dès le IV<sup>e</sup> siècle (4). Dès cette époque aussi on croyait que S. Pierre avait réuni les chrétiens dans la maison de Pudens sur le Viminal. Dans l'histoire légendaire qui nous reste de ce titre, on doit reconnaître un fond historique (5). Le nom de l'église Pudentienne ou de Ste-Pudentienne est fort ancien, et plusieurs découvertes ont prouvé qu'il y avait des relations entre ce titre et la maison d'Aquila et Prisca, ces deux Juifs convertis qui, chassés de Rome avec S. Pierre en 49, y étaient rentrés dès qu'ils l'avaient pu, sous Néron (6). Ils avaient leur demeure sur l'Aventin. Or, en 1776, on trouva à Ste-Prisque un diplôme de bronze envoyé, en 222, par une ville d'Espagne, à Caius Marius Pudens Cornelianus, personnage de l'ordre sénatorial, que ladite ville avait choisi

1. *De schismate Donatistarum*, II, 2 (P. L., t. XI, col. 947).

2. *De script. eccles.*, (P. L., t. XXIII, col. 607, 609).

3. *Peristeph.*, hymn. XII (P. L., t. LX, col. 556 sq.).

4. *Loc. cit.*

5. De Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 43-60.

6. S. Paul les salue dans son *Épître aux Romains*, XVI, 3-5. Il avait reçu l'hospitalité dans leur maison. *I Cor.*, XVI, 19.

pour son patron (1). Les diplômes de ce genre étaient exposés dans l'atrium des maisons illustres. Les noms du sénateur en question, conformément aux règles de l'ancienne nomenclature classique, indiquent qu'il s'était appelé d'abord Cornelius, et plus tard, par adoption, Marius Pudens Cornelianus. Il existait donc des relations entre la « Gens Cornelia », la famille de Pudens et celle d'Aquila et Prisca. Aussi n'est-il pas surprenant qu'elles aient eu un cimetière commun, celui de Priscille sur la Via Salaria, « centre où convergent,

IMP · CAES · M · AVR · SEVERO · ALEXANDRO  
 COS · EIDIB · APRILIBVS  
 CONCILIVM · CONVENTVS · CLVNIENS ·  
 C · MARIVM · PVDENTEM · CORNELIA  
 NVM · LEG · LEG · C · V · PATRONVM  
 SIBI · LIBERIS · POSTERISQVE · SVIS  
 COOPTAVIT · OB · MVLTA · ET · EGREGIA  
 EIVS · IN · SINGVLOS · VNIVERSOS  
 QVE · MERITA · PER · LEGATVM  
 VAL · MARCELLVM  
 CLVNIENSEM

DIPLOME EN BRONZE,  
 trouvé près de Ste-Prisque, aujourd'hui dans le musée profane de la  
 Bibliothèque vaticane.

comme autant de lignes partant de points divers, les souvenirs du titre de Pudens et ceux du titre de Prisca » (2). Les corps d'Aquila et de Prisca y furent retrouvés au IX<sup>e</sup> siècle, par le pape Léon IV, et à côté d'eux un autre corps, que l'on crut être celui du fils du sénateur Pudens.

Du côté de la Via Salaria, on doit reconnaître un autre souvenir de S. Pierre. On vénérât dans cette région un siège qui avait servi à l'Apôtre, « sedes ubi prius sedit S. Petrus »; et on visitait de ce côté un « Coemeterium

1. Orelli, *Inscript. select.*, 956.

2. De Rossi, *loc. cit.*, p. 45 (édit. franç.).

fontis S. Petri, coemeterium ubi Petrus baptizaverat » (1).

On peut voir encore un témoignage en faveur de la venue de S. Pierre dans les nombreux objets, peintures, sculptures, verres dorés, sarcophages, qui offrent son image, souvent avec son nom : PETRVS. Il est à remarquer que fréquemment les sarcophages représentent S. Pierre emprisonné. « Abiit in alium locum, » disent les *Actes* (2) après le récit de sa délivrance : cet autre lieu ne serait-il pas Rome ?

A côté de ces souvenirs authentiques, il y en a d'autres qui ne le sont pas ou qui ne le sont que partiellement.

La tradition de la prison Mamertine n'a contre elle aucun argument positif. Elle apparaît pour la première fois dans les *Actes des SS. Procès et Martinien*, qui ne sont pas antérieurs au VI<sup>e</sup> siècle. A ce qu'elle renferme d'historique, le moyen âge a certainement ajouté beaucoup de légendes populaires.

Une opinion absolument à rejeter est celle qui place le martyr de S. Pierre sur le Janicule. C'est d'ailleurs une opinion qui n'a commencé qu'au moyen âge. La vraie tradition romaine est en faveur du Vatican. Les *Actes* de S. Pierre, qui sont anciens, quoiqu'ils ne datent pas des premiers siècles, disent qu'il fut crucifié près de l'obélisque, dans le cirque de Néron (3); et précisément, suivant une tradition postérieure, « inter duas metas », entre les deux bornes du cirque. Et dans l'ancienne basilique de St-Pierre, il y avait, suivant Giulio Ercolano (4), un endroit dit du crucifiement de S. Pierre, dont le souvenir est en quelque sorte perpétué par la mosaïque moderne qui orne la chapelle actuelle des SS. Simon et Jude, lieu probable du martyr (5).

1. Cf. de Rossi, *Bulletino*, 1867, p. 33-43, 47, 89, qui attribue ce cimetière à la voie Nomentane. Cf. mes articles sur ce sujet dans le *Nuovo Bullettino*, 1901, 1902, 1903. J'y confirme cette tradition, en la rapportant toutefois à la Via Salaria plutôt qu'à la voie Nomentane.

2. *Act.*, XII, 17.

3. « Juxta obeliscum Neronis », disent-ils. Et le *Liber pontificalis* (éd. Duchesne, t. I, p. 118) : « Sepultus est via Aurelia in templum Appollinis juxta locum ubi crucifixus est juxta palatium Neronianum in Vaticanum juxta territorium triumphalem. » Cf. Grisar, *I papi nel medio evo*, vol. I, p. 409; Marucchi, *S. Pietro e S. Paolo in Roma*, p. 41 sq.

4. Bosio, *Roma sotterranea*, l. II, c. 3.

5. Tout récemment Mgr Lugari, *Le lieu du crucifiement de S. Pierre* (Tours, 1898),

Quant à l'histoire de la séparation des deux apôtres sur la voie d'Ostie, elle est purement légendaire et invraisemblable. Celle du « Domine quo vadis », guère plus solide dans ses détails, conserve probablement quelque souvenir très ancien (1).

Deux mots maintenant sur l'apostolat de S. Paul à Rome.

L'Épître aux Romains est de l'an 58. L'Apôtre lui-même la suivit de près, peut-être en septembre ou octobre 61. Accusé par les Juifs devant le gouverneur Festus, il en avait appelé à César (2). Il s'embarqua donc pour Rome ; son voyage a été raconté par S. Luc en détail et avec une grande exactitude (3). Après un naufrage, il aborda à Pouzzoles, d'où il se dirigea immédiatement vers la capitale. Il a sans aucun doute suivi la Via Appia. Les *Actes* mentionnent deux points situés sur cette voie : le « Forum Appii » et les « Tres Tabernae ». Les fouilles exécutées sous Pie VI ont permis de reconnaître l'emplacement du « Forum Appii » entre Velletri et Terracina ; d'autre part Nibby a pu déterminer la position géographique des « Tres Tabernae », qui devinrent dans la suite une localité importante et même, au V<sup>e</sup> siècle, une ville épiscopale.

L'Apôtre est donc entré dans la ville par la Porte Capène. D'après les *Actes*, il demeura pendant deux ans dans une maison particulière qui lui servait comme de prison et où on lui laissait toutefois une certaine liberté. S. Luc ne précise pas davantage. On a prétendu conserver à S. Maria in via Lata le souvenir de ce séjour de S. Paul ; mais aucun document ancien n'appuie cette opinion. Les ruines que l'on voit dans le souterrain de l'église sont plutôt celles des murs des Comices, « Septa Julii ». On construisit au milieu de ces ruines un oratoire dédié à S. Martial et orné de peintures au VIII<sup>e</sup> ou

a repris et développé les arguments favorables au Janicule. Son livre, s'il témoigne du talent et des recherches consciencieuses, ne réussit cependant pas à réfuter l'opinion contraire. Je reviendrai sur cette question à propos de la description du cimetière du Vatican.

1. S. Ambr., *Contr. Auxen.*, 13 (P. L., XVI, col. 1011). Cf. Origen., *In Joan.*, xx, 13 (P. G., t. XIV, col. 600).

2. *Act.*, xxv-xxvi.

3. *Act.*, xxvii-xxviii.

au IX<sup>e</sup> siècle. En mémoire des relations que l'on pensait avoir existé entre ce Saint et les Apôtres, on représenta dans son oratoire les images de S. Pierre et de S. Paul : de là naquit la tradition du séjour de S. Paul en cet endroit. Le premier récit dans lequel on la trouve consignée ne remonte pas au delà du X<sup>e</sup> siècle ; la plus grande partie a un caractère légendaire. Il est beaucoup plus probable que S. Paul habita dans la région de l'« Alta Semita », près des « Castra Praetoria », ce qui l'autorise à écrire qu'il a prêché le Christ « in omni praetorio » (1). Nérée et Achillée, qui certainement furent soldats, et probablement prétoriens, se convertirent peut-être à sa voix.

La prédication des deux apôtres fit de nombreux prosélytes dans les différentes classes de la population romaine et au sein des trois peuples principaux qui la composaient, Juifs, Grecs et Romains. Les noms des personnes auxquelles S. Paul adresse ses salutations rappellent ces origines diverses. La plupart accusent une condition modeste ; c'est sans doute à des esclaves, à des affranchis, que se rapportent des formules comme celle-ci : « Qui sunt de Aristobuli domo », « de Narcissi domo » (2). Ampliatius, dont on lit le nom dans une chapelle du cimetière de Domitille ornée de peintures du I<sup>er</sup> siècle, ne peut être qu'un esclave : les citoyens romains n'étaient jamais désignés par un seul nom. Comment expliquer que cet esclave ait été déposé dans une chapelle si noble ? De Rossi en a conjecturé qu'il avait été en relations intimes avec S. Paul, que c'est à lui que s'adresse la salutation de l'Épître aux Romains : « Salutate Ampliatum, dilectissimum mihi in Domino » (3), et que par dévotion pour S. Paul on a voulu faire honneur à son disciple bien-aimé.

Les plus grands personnages se trouvaient mêlés aux esclaves. Tacite (4) parle d'une noble matrone, Pomponia Graecina, qui, au milieu de sa famille, observait un deuil perpétuel,

1. *Philipp.*, 1, 13. — Sur l'existence possible de relations entre S. Paul et Sénèque, cf. de Rossi, *Bullettino*, 1866, p. 62 ; 1867, p. 7.

2. *Rom.*, xvi, 11.

3. *Rom.*, xvi, 8.

4. *Ann.*, XIII, 32.

« non cultu nisi lugubri, non animo nisi mesto ». On en avait induit qu'elle s'était convertie au christianisme. L'hypothèse a été confirmée par les fouilles pratiquées au cimetière de St-Calixte. On a découvert en effet dans les cryptes de Lucine, près du tombeau de S. Corneille, l'inscription d'un Pomponios Grekeinos. Elle est de la moitié du II<sup>e</sup> siècle et rappelle sans doute un neveu de Pomponia Graecina, converti comme elle au christianisme. M. de Rossi conjecture que cette personne était la propriétaire même du cimetière et que le nom de Lucine était le nom symbolique (lux, lumière) qu'elle avait reçu au baptême. De fait, plusieurs inscriptions du cimetière portent le nom de Pomponius. Les Pomponii devaient être parents des Caecilii. Ainsi la communauté chrétienne de Rome, au I<sup>er</sup> siècle, était un mélange de pauvres et de riches, de nobles et d'esclaves. S. Paul fait un grand éloge de sa foi (1).

1. *Rom.*, I, 8. Quelques auteurs, comme M. Duruy (*Histoire des Romains*, IV, p. 723), ont nié que le christianisme se soit infiltré de bonne heure dans les hautes sphères et les familles nobles de l'empire romain. Il est vrai que S. Paul (*I Cor.*, I, 26) écrit : « Videte vocationem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles » ; que Tertullien (*Ad uxor.*, II, 8, [*P. L.*, t. I, col. 1301]) et Minutius Felix (*Octav.*, c. 36 [*P. L.*, t. III, col. 351]), font cet aveu : « Plerique pauperes dicimur », et S. Jérôme (*In Ep. ad Gal.*, I, III, prooem. [*P. L.*, t. XXVI, col. 400]) : « Ecclesia de vili plebecula congregata est ». Mais le « non multi » de S. Paul n'exclut pas absolument les nobles, il les suppose au contraire. Et la parole de Tertullien doit être complétée par ce qu'il dit lui-même ailleurs (*Apol.*, 37 [*P. L.*, t. I, col. 462]) : « Hesterni sumus et vestra omnia implevimus, ... castra, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. » Cf. de Rossi, *Bullettino*, 1888-89, p. 57-66.



## Chapitre Deuxième.

### LE COMMENCEMENT DES PERSÉCUTIONS.

LA communauté chrétienne de Rome vécut en paix jusqu'à l'an 64. S. Paul, délivré de ses chaînes, « liberatus de ore leonis » (1), fit plusieurs voyages. On pourrait placer à cette époque, vers l'an 63, son voyage probable en Espagne : il en avait certainement formé le projet, il est très probable qu'il l'exécuta (2). S. Pierre revint à Rome dans le même temps. L'ère des persécutions était sur le point de s'ouvrir.

#### § I. Persécution de Néron.

Au mois de juillet 64, un immense incendie, prenant naissance dans la région du Grand Cirque (XI<sup>me</sup> région d'Auguste), dévora tout le quartier populaire qui s'étendait entre le Palatin et l'Aventin (3). Néron l'avait-il ordonné, comme on l'en accusa aussitôt ? C'est probable. On le croyait du moins, et nous en avons un témoignage contemporain, celui de Pline. En tout cas, il est certain qu'il se réjouit de ce désastre, car il avait l'intention de rebâtir la ville, qui conservait encore au commencement de l'empire son ancien aspect irrégulier et, dit Tite-Live, ressemblait moins à une capitale qu'à un quartier de soldats : « Forma que urbis sit occupatae magis quam divisae similis » (4). Il avait même fait dresser un nouveau plan, dont s'inspira plus tard Septime-Sévère. Le peuple, instruit des intentions de l'empereur, fit retomber sur lui l'odieuse de ce désastre. Néron, à son tour, en accusa les Juifs dont le quartier, voisin de celui où avait commencé l'incendie

1. *II Tim.*, IV, 17.

2. *Rom.*, XV, 28. Cf. S. Clém., *I ad Cor.*, V (*P. G.*, t. I, col. 220) ; — S. Athan., *Ad Dracont.*, IV (*P. G.*, t. V, col. 528) ; — S. Epiph., *Adv. haer.*, XXVII, 6 (*P. G.*, t. XLI, col. 373).

3. Tacite, *Ann.* XV, 38-44 ; Sueton., *Nero*, 31, 38, 39 ; Dion Cass., LXII, 16-18.

4. *Hist.*, V, 55.